

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **28 (1956)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tous combustibles

Bois - Charbons

HUILE DE CHAUFFAGE

toutes qualités, aux meilleures conditions

Société coopérative de consommation
de Lausanne et environs

● 9, avenue de Beaulieu ●

Renseignements à notre service des combustibles - Tél. 24 47 61

L
A
U
S
A
N
N
E

Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué

L'Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué a pour but de perfectionner la culture artistique de ses élèves, de les préparer aux carrières et aux métiers d'art, ainsi qu'à la profession de maître de dessin.

Elle comprend trois sections : beaux-arts, art appliqué, pédagogie.

Ouverture des cours du prochain trimestre : lundi 1^{er} octobre, à 14 heures.

Renseignements et inscriptions au Secrétariat de l'Ecole, Riponne 2 bis.

ELECTRICITÉ
E. WEBER

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

J. GARZETTA

Genève, rue Jacques-Dalphin 10

Il cemento

Il cemento armato. Le industrie del cemento.

Direttore : Prof. Dott. F. Ferrari

Rivista mensile della costruzione, fondata nel 1904 dal Dott. G. Morbelli.

Premiata con 5 medaglie d'oro :

Bruxelles 1905 Venezia 1907 Torino 1911 1912 1926

NUOVA AMMINISTRAZIONE E SEDE :

Milano (521) Viale F. Testi, 1 - Tel. 680419.

QUOTE D'ABBONAMENTO 1954

Normale Italia : L. 4000 ; Estero : L. 7000.

Cumulativo con il Bollettino dell'A.I.C.A. Ass. It. Cemento Armato - Milano) : L. 4500.

Le comité a également fait des progrès dans l'étude des notions et des définitions à utiliser pour l'établissement des statistiques du logement et de la construction. Les définitions examinées au cours de la présente session sont celles de la surface utile brute, de la surface utile, de la surface habitable et du volume brut, à la fois pour les bâtiments résidentiels et les bâtiments non résidentiels.

Enfin, le comité a réexaminé son programme de travail et les dispositions à prendre en vue de son exécution.

Coopération technique

Il a été décidé que le comité continuerait de travailler à l'étude des problèmes techniques en étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales, et notamment avec le Conseil international du bâtiment pour l'étude, la recherche et la documentation (C.I.B.), organisme non gouvernemental créé sous les auspices du Comité de l'habitat. Il a pris acte avec satisfaction des déclarations selon lesquelles les organismes compétents de Hongrie, de Pologne, de Roumanie, de Tchécoslovaquie et d'U.R.S.S. avaient déjà formulé ou formuleraient prochainement une demande d'admission au conseil.

Participation

M. Julius Gorynski (Pologne) a été élu président du comité et M. Carl Anonsen (Norvège), vice-président du comité pour l'année en cours ; le Groupe de travail pour l'étude des mesures propres à promouvoir la politique du logement a élu M. Camille Bonnome (France), président et M. Vaclav Kasalicky, vice-président. M. L. de Jonge (Pays-Bas) et M. Adolf Vleck (Autriche) ont été élus respectivement président et vice-président du Groupe de travail des statistiques du logement et de la construction.

Ont participé à une ou plusieurs des sessions du Comité de l'habitat et de ses organes subsidiaires, des représentants de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République fédérale d'Allemagne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, de la Zone orientale d'Allemagne et de la Yougoslavie. Israël était représenté à titre consultatif. Les organisations ci-après étaient également représentées : Organisation internationale du travail (O.I.T.), « International Center for Regional Planning and Development » (I.R.C.P.D.), Alliance coopérative internationale (A.C.I.), Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (C.I.B.), Fédération internationale des administrateurs de biens-conseils immobiliers (F.I.A.B.C.I.), Union internationale des architectes (U.I.A.), Union internationale de la propriété foncière bâtie (U.I.P.F.B.) et Union internationale des organismes familiaux (U.I.O.F.).

INFORMATIONS

Le 8 septembre 1956, le Comptoir suisse ouvrira ses portes

Dès maintenant, les diverses halles et les nombreux secteurs de notre Foire nationale d'automne sont « au complet ». Néanmoins, les bureaux de Beaulieu sont encore assaillis de demandes. C'est dans le domaine de la construction que les refus opposés par l'entreprise sont, hélas ! les plus nombreux ; s'il est certes regrettable de devoir s'abstenir

d'une participation souhaitée que seul un nouveau manque de place écarte en 1956 de la grande manifestation de Lausanne, il est réconfortant, en revanche, de relever combien les halles de Beaulieu seront prochainement l'expression vivante du labeur suisse, l'image toujours plus complète de la production nationale. Les nouveautés seront multiples cette année. En voici deux : l'extension du secteur du mobilier, qui bénéficiera, sur l'ensemble du pourtour de la Halle 20, d'une galerie spacieuse. En dehors de la foire, cette innovation aura l'immense avantage de résoudre le problème de l'équipement définitif de la scène du Théâtre de Beaulieu. Deuxième nouveauté : la création d'un Salon des industries de luxe — horlogerie, bijouterie, parfums, maroquinerie, reliure, etc. — installé dans le foyer du Théâtre de Beaulieu et assurant, depuis le vestibule central, une continuité, un trait d'union avec les secteurs des autres halles.

Une attraction sensationnelle. — Nous avons déjà dit l'importance du Pavillon officiel du Canada. A cette participation étrangère remarquable s'y ajoute une autre : le Pavillon de l'exploration sous-marine, réalisé sous le patronage du Consulat général de France, à Lausanne, avec le concours du Club alpin sous-marin de Cannes. Ce club est, on le sait, à l'origine de ce nouveau sport, de ce nouvel art de la plongée — les hommes-grenouilles ! — auxquels on doit de splendides et précieuses découvertes en Méditerranée.

Ce pavillon offrira un intérêt passionnant. Il permettra aux visiteurs de se familiariser avec les divers aspects des performances des plongeurs et les inconnues de cette science maritime qui intéresse chacun. Une série de documents apporteront le témoignage du développement de l'exploration sous-marine au cours des âges, une torpille ultramoderne, servant aux recherches actuelles, étant d'autre part présentée. Le pavillon comprendra encore de nombreux panoramas sous-marins, une section archéologique, une magnifique collection d'amphores, d'ancres et autres pièces de l'époque romaine retrouvées par les plongeurs du Club de Cannes. Enfin, une cuve, adaptée à cette exposition, permettra d'y présenter des démonstrations d'hommes-grenouilles, de travail sous l'eau, à l'aide d'appareils techniques complétant cet ensemble présenté pour la première fois en Suisse. Ce pavillon, il sied de le souligner, bénéficiera de la collaboration de M. Dimitri Rebikoff, ingénieur, inventeur du fameux appareil « Pégase » qui, tout en autorisant des plongées rapides, assure à son pilote une sécurité accrue jusqu'à la profondeur de 70 mètres. Le pavillon sera inauguré en la présence de M. Rebikoff. Le Comptoir suisse se félicite de la collaboration qu'il a obtenue du Club alpin sous-marin de Cannes, le plus représentatif, aujourd'hui, de cette science sous-marine nouvelle. Il est intéressant de mentionner que l'appareil « Pégase » est construit, sur les plans de son auteur, par une fabrique suisse. Belle démonstration de la valeur de notre industrie de précision. En outre, une de nos fabriques d'horlogerie a mis au point un chronomètre sous-marin tout à fait remarquable.

Journée traditionnelle. — Celle du 8 septembre, sera réservée, en sa qualité de journée d'ouverture, à la presse, à la radio, à la télévision, aux reporters photographiques et cinématographiques.

L'assemblée générale de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Décisions prises lors de l'assemblée générale de l'U.S.A.L., qui s'est tenue à Yverdon le 23 juin dernier :

- les comptes, présentés par M. Maret, se soldent par un bénéfice net de 157 fr. 30 ;
- décharge a été votée : au comité pour sa gestion ; au caissier, pour ses comptes ; aux vérificateurs ;
- le comité a été réélu, à l'unanimité, pour une nouvelle période de deux ans.

Une augmentation des cotisations versées par les sections à la Caisse centrale de l'U.S.A.L., a été votée, lors de l'assemblée générale suisse 1956, à Olten. Celles-ci ont été portées de 20 à 25 centimes.

Pour se conformer à l'article 9, alinéa c) des statuts régissant la Section romande, il fut proposé et admis de porter les cotisations que versent les coopératives à la Caisse romande de 25 à 30 centimes. Toutefois, il a été précisé que les cotisations versées par les membres individuels et les corporations de droit public resteraient inchangées.

Il a été décidé que la Section romande de l'U.S.A.L. interviendrait auprès de la commune de Lausanne pour qu'elle adopte comme plafond de salaire permettant d'habiter les immeubles subventionnés celui qui est admis par la Confédération, les cantons et les autres communes vaudoises.

Les échanges de logements

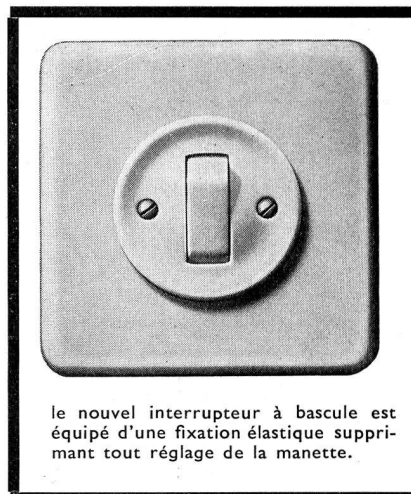
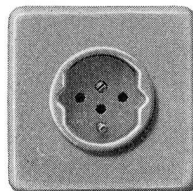
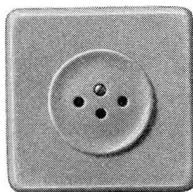
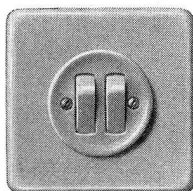
En France, en vertu d'un arrêté du ministre de la Reconstruction et du Logement, les organismes d'Habitations à loyers modestes (H.L.M.) sont autorisés à imposer à leurs locataires et occupants, en cas d'occupation insuffisante, l'échange de leur logement avec un logement situé sur le territoire de la même commune ou d'une commune limitrophe.

En principe, l'échange ne peut être imposé entre un logement achevé antérieurement au 3.IX.47 et un logement achevé postérieurement à cette date, s'il en résulte pour le locataire ou l'occupant contraint d'accepter un plus petit logement, une augmentation de loyer.

(D'après Informations sociales.)

GARDY

pour l'architecture d'aujourd'hui...



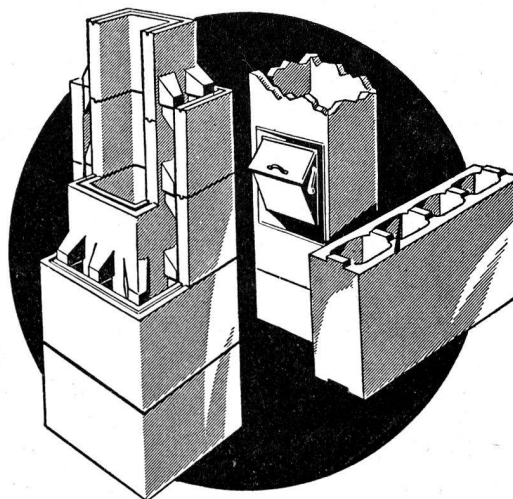
le nouvel interrupteur à bascule est équipé d'une fixation élastique supprimant tout réglage de la manette.

GARDY S. A. GENÈVE

Représentant général :
ELECTRO-MATERIEL S.A.
Lausanne, Genève, Lugano,
Bâle, Berne, Zurich.

VULCAIN S.A.

BUSSIGNY - TÉLÉPHONE 43104



CANAUX DE CHEMINÉES

Canaux de fumée à doubles parois, système VULCAIN, brevet 112346, sans liaison entre les éléments intérieur et extérieur, en aggloméré de briques.

Les canaux VULCAIN sont très légers, maniables et d'une pose facile. Les deux éléments étant distincts, la dilatation du canal intérieur peut se faire librement sans provoquer de fissures au manteau extérieur. Toutes les sections courantes et accessoires. Envoi de catalogue et prix courant sur demande.

CANAUX DE VENTILATION ET DÉVALOIRS